Compte-rendu de la réunion de l'AMAP de la Butte
13 septembre 2005, 19 h

Jardins du Ruisseau, en présence de Nicolas Laurent (coordinateur d'Alliance IDF, la fédération des Amap d'Ile de France)

1. Question de l'adhésion de l'Amap de la Butte aux Jardins du Ruisseau

Nous sommes accueillis aux jardins du Ruisseau par Ghislaine qui en est adhérente. C'est la deuxième fois que nous nous réunissons ici ; Il est question pour l'Amap de la Butte d'adhérer (au nom de l'association) aux Jardins du Ruisseau.
JJ Anding, président de l'association des amis des Jardins du Ruisseau nous présente l'historique des Jardins. Les Jardins du Ruisseau sont un jardin pédagogique et partagé ; il est co-géré par la Mairie de Paris et l'association des amis du Jardins du Ruisseau. Le Jardin est ouvert depuis juin 2004 ; Des classes du 18ème ont une parcelle qu'ils jardinent ; les individus peuvent adhérer à l'association (10 Euros); les associations peuvent aussi adhérer (locataires, quartier, centre social,..) (40 Euros) ; dans ce cas, tous les adhérents de l'association peuvent venir aux Jardins du Ruisseau ; si l'Amap de la Butte adhérait aux jardins du Ruisseau, nous disposerions de 4 cartes qui permettent de récupérer les clés du Jardins ; les jardins du Ruisseau ont signé la charte main verte . Nous pourrions ici nous retrouver pour dîner, discuter dans un cadre agréable, ou organiser une fête de l'amap, en juin prochain.
Adresse : Les amis des Jardins du ruisseau 7 villa des tulipes 75018 Paris
www.lesjardinsduruisseau.org
Décision : L'Amap de la Butte choisit d'adhérer aux jardins du Ruisseau.

2. Tour de table, bilan : impressions d'AMAP

Bilan des souscriptions :

	Paniers à 10 Euros	Paniers à 15 Euros
mai 2005	7	21
juillet 2005	10	25
septembre 2005	17	30

Gestion du panier pendant l'été : fonctionnement du système des intermittents ;
Le système fonctionne bien sauf une fois où deux personnes se sont présentées pour récupérer le panier de Isabelle Assémat qui n'arrive pas à retrouver une des deux personnes ; si cette personne se reconnaît, elle est priée de se faire connaître auprès de Isabelle Assémat.

A l'occasion, il est rappelé que l'Amap mets à la disposition des amapiens cette formule des intermittents, étant entendu que ce système fonctionne sur la confiance.

Bilan de la récupération de l'excédent par le Secours Populaire :
Plutôt positif pendant le mois d'août uniquement où il est arrivé que jusqu'à 5 paniers ne soient pas distribués ; il est rappelé qu'avant de donner des légumes au Secours Populaire, le responsable de l'Interloque prenait la part pour l'Interloque. Dès le début septembre, presque tous les paniers étaient distribués, donc le Secours pop. N'est pas revenu ; on pourrait éventuellement faire appel à eux pendant les périodes de vacances scolaires.

3. Remarques et commentaires sur la charte des AMAP

Les documents « *Vers le 100 % autonome en 4 ans* » et « *Projet de charte du réseau amap idf* » ont été transmis aux amapiens ;
Nicolas Laurent est présent pour recueillir toutes remarques et commentaires sur les documents envoyés, par courriel contact@reseauamapidf.org ou par téléphone au 01 45 23 42 19.
En préambule, un petit retour est fait sur l'historique de la fédération d'Ile de France, Nicolas Laurent est à l'origine de la première Amap en Ile de de France (Pantin) ; il est maintenant salarié d'Alliance Ile de France ; Le projet présenté compte sur une montée en charge des Amap dans la région qui permettrait à la fédération d'être autonome financièrement ; le poste de Nicolas jusqu'en juin était financé par le Fonds Social Européen, objectif 3 mesure 10B ; Nicolas bénéficiera bientôt d'un emploi tremplin financé par la région ;
Question : l'outil de diagnostic de la ferme a- t- il été choisi ? Non, aucune ferme n'a encore été « diagnostiquée ». Ce diagnostic permet de faire une « photo » de la ferme, peut permettre de fixer un objectif à atteindre.
Le diagnostic de l'AMAP ? Pas encore de méthode : les volontaires sont les bienvenus pour travailler sur ce sujet ;
Dans le document « Projet de charte du réseau amap idf », remarque sur le terme « les pressés » (AMAP expérimentée) ; A l'Amap de la Butte, le bulletin permet (entre autres) d'informer les personnes qui n'ont pas Internet et de créer un lien entre les Amapiens ;
Autre remarque sur les maisons des associations (Jeune Amap), à Paris, les maisons des associations ne peuvent pas accueillir les distributions mais seulement les réunions des Amap.

4. Résultats du sondage sur le jour de distribution :

La question posée était :

Comme proposé lors de la réunion aux Jardins du Ruisseau, nous vous demandons de donner vos préférences pour le jour de distribution pour la saison prochaine (à partir de fin octobre). Nous pouvons garder le vendredi ou essayer le mercredi.

Vendredi :19 voix ;
Mercredi :14 voix ;
Indifférent : 3 voix ;
Remarque : Nous avons ajouté aux votes ceux des personnes qui n'ont pas accès au groupe.

Conclusion : nous restons au vendredi.
Vivien a décidé de se faire aider à partir de la semaine prochaine, de manière à pouvoir arriver à l'heure ; il va aussi arrêter de livrer ses paniers à Sartrouville après l'Amap de la Butte ; concernant le nombre de paniers, il est pour l'instant limité à 50 ; pour la seconde saison, si la distribution démarre désormais toujours à 19 h, nous envisagerons de passer à 70 paniers, et de démarrer plus tôt (18 h).

5. Organisation des distributions

a) Quelques conseils pour l'organisation :
-ordre dans lequel sont installés les légumes, pour constituer un circuit cohérent et favoriser le confort des légumes dans le panier : voir mode d'emploi des distributions, qui sera intégré dans les documents destinés aux responsables de distribution.
- clarté de la liste des légumes (sinon on reste perplexe ou on prend autre chose ou on ne comprend pas exactement ce à quoi on a droit), et à n'oublier de noter aucun légume, surtout quand c'est des légumes en bonus, sinon il en reste…
-répartition dans l'espace (de l'Interloque !) des responsables de distribution : un à la table à l'entrée, un autre au milieu des légumes pour renseigner.

Remarque : Faire attention à arrêter la distribution a 21 h ; le responsable de l'Interloque reste là bénévolement ; dès 21 h, il faut impérativement tout ranger au plus vite et libérer les lieux.

6. Bulletin, site, groupe

a) Bulletin :

C'est Fréda qui publie le bulletin ; elle doit l'imprimer avant la distribution et donc être présente dès le début.
Nouveau fonctionnement : Fréda enverra le bulletin à l'un des responsables de la distribution par courriel le vendredi soir; celui-ci imprime les bulletins ; il peut aller à la Maison des associations ; les photocopies y sont gratuites si on apporte son papier ;

une ramette de papier acheté par l'Amap de la Butte est dans le sac laissé à l'Interloque ; le responsable de la distribution prendra le nombre de feuilles à l'avance ou après ; imprimer au moins 60 copies recto verso.
Nouvelle rubrique : si vous connaissez dans le quartier un lieu (café, restaurant, association, etc..) que vous avez envie de faire connaître aux Amapiens, écrivez un petit texte et envoyez le à Fréda qui l'ajoutera au bulletin.
Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à proposer à Fréda votre contribution.

b) Site

Le site est très apprécié ; Nicolas confirme et envoie souvent ses interlocuteurs le visiter ; d'autres Amap de la région auront leur site web bientôt .

c) Groupe

Le groupe est un outil qui permet à l'Amap de communiquer facilement et gratuitement avec les Amapiens ;
Certaines personnes ont encore des difficultés à se servir du site du groupe ; si des personnes en nombre suffisant le souhaitent (3 minimum) , Françoise peut passer un heure à la maison des Associations pour leur montrer les fonctionnalité du site du groupe, mais il ne s'agit pas de faire une formation à Internet ; lui envoyer un message ;

7. Règles pour les producteurs en vente directe

- le producteur vient lui-même vendre ses produits (pas d'intermédiaires)
-pas d'envahissement des locaux de l'Interloque
-pas plus d'un pour une distribution
-pas trop souvent le même (pas plus d'une fois tous les deux mois).
-uniquement de l'agriculture de proximité : les abricots, c'était une exception, parce qu'ils provenaient d'un producteur lui-même en amap, bio et en excédent.
Si l'Amap de la Butte adhère aux jardins du Ruisseau, il serait possible d'organiser (une fois par mois) la venue de ces producteurs aux jardins du Ruisseau (plus de place et en plein air) ; à étudier.Si vous voulez prendre en charge l'organisation de cette activité, contactez nous (Freda, Françoise ou Sandrine).

8. Lancement de la prochaine souscription

a) date : du 28 novembre 2005 au 5 mai 2006

La souscription est ouverte (distribution des bulletins de souscription) ; la priorité est donnée aux souscripteurs de la saison 1 et aux intermittents jusqu'au 5 octobre ; ensuite la souscription sera ouverte à tous ;

b) Propositions de Vivien (ses projets pour la prochaine saison, choix des légumes)

Pour la saison automne / hiver, tout ou presque est déjà planté :

Oignons, échalotes, épinards, blettes, céleris,scaroles, frisées, batavias, roquettes, mâche, pourpier, pommes de terre, poireaux, carottes, navets, radis noir, betteraves, diverses variétés de courges, toutes sortes de choux (frisés, blanc, rouge, pointue, fleur,… et brocolis) aromates (thym)

c) Propositions des adherents sur le choix des legumes pour la saison printemps / été

Les légumes qu'il voudraient en plus ou de nouveaux légumes ():

Chou-rave *(beaucoup ne connaissaient pas ce légume)*

Haricots verts, petits pois *(Difficile à cultiver et long à récolter, mais il va essayer d'en faire plus)*

Artichaut *(plante annuelle, difficile à cultiver car les jardins de Vivien sont en zone innondable , remontée de la nappe phréatique en hiver ce qui noie les racines, et certaines plantes comme les artichauts mais aussi les arbres fruitiers ne le supportent pas)*

Les légumes en trop :

Courgettes *(les courgettes sont des légumes qui produisent beaucoup ; plus on les récolte, plus ils produisent.. certains ne se plaignent pas de l'abondance des courgettes, au contraire)*

Maturité des tomates :

C'est normal qu'elles ne soient pas mûres, en attendant plus, elles pourriraient ; quant à la variété Rose de berne, variété rare et ancienne, particulièrement goûteuse, elle garde toujours un collet vert ;

d) Rappel de l'inscription nécessaire à une distribution, ou même à deux si besoin est

Le planning pour la saison 2 n'est pas encore en ligne ; sera fait bientôt ;

e) Ateliers, visites

Venir aux piques-niques, c'est bien, venir à un atelier à la ferme, c'est mieux.